

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 27 septembre 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept du mois de septembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT DENIS LA CHEVASSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de Madame Mireille HERMOUET Maire.
Convoqué le 21 septembre 2022.*

Présents : Mesdames HERMOUET Mireille – BERTHELOT Aline – FRAPPIER Catherine – PELTIER Sylvie – RETAILLEAU Sabine – CHIRON Corinne — PERSICO Maryline - TURPAULT Marie-Thérèse

Messieurs PROUST Didier – DURAND Christophe – RENAUD Franky – BOUDEAU Richard (n'a pas pris part au vote) – JAULIN Denis – VERDEAU Fredy – CAUNEAU Bernard – ROUSSEAU Mathieu

Absents : BAUDILLON Ludovic - ROUSSEAU Françoise

Secrétaire de séance : Sabine RETAILLEAU

1. Orientation du projet : complexe sportif

Délibération DE-2022-070 en Préfecture le 03/10/2022 -n°085-218502086-20220928-DE_2022_070_DE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage signée le 4/04/2022 avec l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée qui concernait l'étude de faisabilité pour l'extension/réhabilitation de la salle omnisports et des vestiaires du football ou la construction d'un nouvel équipement.

Elle rappelle également la délibération n°046/2022 du 17 mai 2022 où le Conseil orientait son choix sur la construction neuve. Elle précise également que le projet devra se contenir dans une enveloppe de 5 000 000 € T.T.C.

Madame le Maire fait part des 3 scénarios de l'étude de faisabilité remis en date du 7/09/2022.

Le conseil municipal hors présence de M. BOUDEAU Richard a validé le scénario présenté n°3 (14 voix pour ce scénario contre 2 voix pour le scénario 2) qui tient compte des éléments suivants :

- *salle existante non intégrée au projet
- *emplacement des places de parking à définir
- *démolition des espaces existants du football (295 m²) et ajout des surfaces du football dans le projet neuf
- *construction d'un équipement neuf d'environ 2 275 m² pour une enveloppe financière estimée à 4 599 967 € T.T.C.

► Prochaine séance de conseil municipal : **mardi 18 octobre à 19h30**

La séance du conseil municipal est levée à 21h30